

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°265 DU 27 FEVRIER 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**Interview**

## Religion

P.3

### Ce qu'un fidèle chrétien doit réussir son carême (Curé de la Paroisse Anne-Marie de Nongo)



Édito à vue d'Aigle

### Non à une constitution taillée sur mesure !

La rédaction d'une nouvelle constitution fait partie des activités phares de la transition en cours en Guinée. Les 21 et 22 février, un symposium sur le constitutionnalisme s'est tenu à Conakry avec la participation de nombreux experts nationaux et internationaux... P.2

MAINTIEN DES SANCTIONS CONTRE LA GUINÉE

P.2



**« Nous sommes réconfortés » (Zoutomou)**

ETAT DE SANTÉ DE KASSORY ET CIE

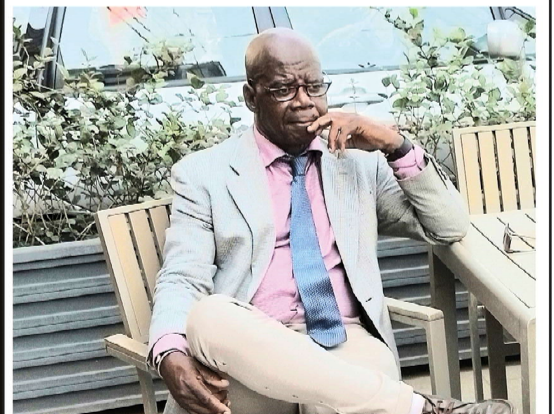
P.3



**Me Sidiki Bérété tire la sonnette d'alarme !**

OPINION

P.4



**Les chevaliers du tintamarre de la CEDEAO**

Cadre de dialogue

P.5

**Lansana Kouyaté estime que la question de la délocalisation ne se pose pas**

Symposium sur le constitutionnalisme

**Le président du CNT fait part de sa satisfaction**

P.5

Conakry

**L'Ambassade du Japon célèbre le 63ème anniversaire de Sa Majesté l'Empereur Naruhito**

P.9

## Édito à vue d'aigle



### Non à une constitution taillée sur mesure !

La rédaction d'une nouvelle constitution fait partie des activités phares de la transition en cours en Guinée. Les 21 et 22 février, un symposium sur le constitutionnalisme s'est tenu à Conakry avec la participation de nombreux experts nationaux et internationaux.

A la cérémonie de lancement dudit symposium, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a fait des observations et a réitéré sa ferme détermination à conduire à bon port le navire de la transition guinéenne dans la transparence et l'inclusivité. Dans son intervention, l'actuel locataire du palais Mohammed V fera remarquer qu'une Constitution mal ficelée pourrait nous amener à la reprendre. Une perspective dont il ne voudrait plus entendre parler. Pour lui, nos pays ont besoin de la quiétude, pas que de la période transitoire en permanence. Aussi exhorte-t-il à

réfléchir à mettre en place, une constitution forte, adaptée à nos besoins. Il indiquera qu'il est important que les Guinéens puissent récrire leur constitution, qu'elle ne soit pas écrite par une personne et surtout qu'elle ne soit pas faite sur mesure pour un parti politique ou une personne politique. Comme on le sait, c'est le CNT, présidé par Dr Dansa Kourouma, qui est chargé de rédiger la nouvelle Constitution mais c'est le peuple de Guinée dans son entièreté qui l'adoptera par voie référendaire. Le tombeur d'Alpha Condé a insisté à ce que les choses se fassent correctement pour se faire respecter.

« Pour nous, le CNT et tous ceux qui sont présents pour cela, travailleront dans le sérieux parce que nous n'allons pas écrire une Constitution pour 110 ans. Nous allons faire une Constitution qui résistera au temps et pourra être utile à nos enfants. Ça ne sera pas une Constitution qui sera faite sur mesure parce que nous-mêmes, ne ferons pas partie de la mesure. Pour moi, il est important de prendre en compte toutes les questions qui se posent et de trouver la solution adéquate. Il faut prendre en compte toutes les questions parce que pour nous, la Guinée c'est de Yomou jusqu'à Boulbinet. Il ne s'agit pas de prendre la Constitution d'à-côté et de la photocopier. Il s'agit en tant que soldat, quand il y a problème, de trouver la solution. Je pense qu'il faudra réfléchir sincèrement et le faire entre nous-mêmes et Dieu », a-t-il rappelé.

Espérons vivement que le CNRD et tous les acteurs sociopolitiques du pays parviendront à se mettre d'accord sur les conditions d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Mais avec l'annonce, par les Forces vives de Guinée, d'une marche pacifique le jeudi 9 mars dans le grand Conakry, il est à craindre que l'on ne s'achemine tout droit vers un glissement du calendrier électoral. A méditer...

Kéfina Diakité

### MAINTIEN DES SANCTIONS CONTRE LA GUINÉE

## « Nous sommes réconfortés » (Zoutomou)

En marge de la 36<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Union Africaine tenue à Addis-Abeba en Ethiopie, le 18 février 2023, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a décidé de maintenir ses sanctions contre le Mali, le Burkina Faso et la Guinée. Malgré la représentation de ces trois pays par leurs ministres des Affaires Etrangères, l'institution sous-régionale a refusé la plaidoirie de ces hôtes en décidant de rester catégorique.



Ce sommet de la CEDEAO, tenu sous la présidence d'Umaro Sissoco Embaló, a été convoqué pour examiner les progrès réalisés dans les processus de transition au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, et d'autres dossiers de la communauté, selon le communiqué final.

« La conférence des chefs d'Etat décide de maintenir les sanctions existantes à l'encontre des trois pays et d'imposer une interdiction de voyager aux membres du gouvernement et autres hauts fonctionnaires des trois pays », lit-on dans le communiqué.

« Si la CEDEAO s'est retrouvée à Addis-Abeba c'est simplement pour marteler le fait qu'en Guinée surtout il n'y a même pas eu un début de prise en compte de la feuille de route qu'elle avait parrainée. C'est quand même dommage. Donc la démarche de ces ministres, moi je n'ai pas compris et c'était d'ailleurs une très mauvaise démarche. Comment vous pouvez vous soustraire des efforts de la CEDEAO qui cherche à renforcer cette union entre les Etats membres pour dire que vous allez créer une fédération, c'est incongru », a déploré Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou, président de l'Union Démocratique pour le Renouveau et le Progrès.

Le communiqué souligne également que ces trois pays ont intérêt à ouvrir un dialogue politique inclusif et s'abstenir de toute action unilatérale de nature à saper la conduite de la transition. Cet acteur de l'ANAD se dit réconforté et pense que c'est ce qu'ils ont toujours demandé à la junte mais en vain.

« Effectivement nous avons

toujours dit que la CEDEAO a pris la mesure parce que le cadre de dialogue qui avait été institué n'était pas un cadre de dialogue inclusif. Nous sommes réconfortés d'une certaine façon parce dès le départ, quand on prend des mesures, le CNRD prend le devant pour faire semblant de mettre en place quelque chose c'est toujours une sorte de fuite en avant. On l'a toujours dénoncé. Donc à l'heure où nous sommes, nous n'allons pas crier victoire parce qu'il s'agit des questions qui intéressent le pays. Nous faisons tous partir et nous voulons faire partie de la solution, c'est la raison pour laquelle nous avons toujours demandé à ce qu'on mette en place un cadre de dialogue qui soit d'abord consensuel avant d'être inclusif », a-t-il ajouté.

Outre ces injonctions, la Conférence des chefs d'Etat s'est aussi penchée sur le problème d'insécurité surtout au Mali et au Burkina Faso.

Pour le cas de la Guinée, la Conférence des chefs d'Etat a attiré l'attention sur le chronogramme consolidé de transition de 24 mois couvrant les dix domaines prioritaires élaborés conjointement avec la CEDEAO à l'intention des autorités de la transition. Elle a invité les autorités guinéennes à respecter l'esprit de l'accord signé le 21 octobre 2022.

Samuel Demba. D

RELIGION

# Ce qu'un fidèle chrétien doit réussir son carême (Curé de la Paroisse Anne-Marie de Nongo)

Les fidèles chrétiens de Guinée et leurs coreligionnaires du monde ont débuté le mercredi 22 février 2023, communément appelé mercredi des cendres, le mois de carême. C'est une période définie de quarante jours pendant laquelle, ils doivent s'abstenir de manger et de boire de 00H à 19H00. Mais, elle est surtout un moment privilégié pour les fidèles de se rapprocher de Dieu en se soumettant à ses recommandations dans le respect de son prochain. Et la fin de ces jours, marque la célébration de la fête de Pâques. Pour comprendre le sens du carême, Père Jacques Folly, Curé de la Paroisse Anne-Marie Javouhé de Nongô, dans la commune de Ratoma, a bien voulu nous édifier sur cette question.

**L'Aigleinfos :** Les fidèles chrétiens entament le carême dès ce mercredi 22 février pour 40 jours de jeûne. Dites-nous, que signifie le mercredi des cendres ?

**Père Jacques Folly :** Le mercredi des cendres est une célébration de la messe et l'imposition des cendres. Ces cendres sont obtenues à base des rameaux à la prière du dimanche des rameaux. Lorsqu'on a ces cendres, on les bénit pour dire que nous les chrétiens nous sommes des créatures fragiles, et donc des êtres faibles. Nous avons besoin de Dieu dans notre vie. C'est pour autant interpeller l'Homme pour dire qu'il est poussière qu'il va retourner poussière.

**L'Aigleinfos :** Le carême c'est un moment privilégié des fidèles pour se rapprocher de Dieu et se préparer à la fête de Pâques durant ces 40 jours sans compter les dimanches. Que faut-il faire pour réussir son carême ?

**Père Jacques Folly :** Dans l'Eglise catholique normalement le jeûne plein c'est le mercredi des cendres et les vendredis saints. Mais il y a une culture ici chez nous que c'est chaque jour, je n'en disconviens pas, on peut bien le faire. Mais on ne doit pas jeûner pour jeûner, il faut que ton jeûne ait un sens. Dans ce voyage de retour à l'essentiel qui est le carême, l'Eglise nous invite à trois choses : la prière, le jeûne et l'aumône. Il faut une prière intense pour se rapprocher de Dieu. La faire en intimité sans que personne ne sache.

Le jeûne, c'est de réduire sa nourriture. Le faire permet d'économiser et quand on économise on peut aider les pauvres y compris l'Eglise mais aussi les orphelinats. Je dirais même que le jeûne n'est pas



seulement alimentaire mais le jeûne de paroles blessantes par exemple les insultes. Sinon lorsque tu jeûnes sans manger et tu insultes, ton jeûne sera vain, il n'aura pas de sens.

L'aumône : en ce temps de carême, on nous invite nous les chrétiens à partager autour de soi, avec celui-là qui n'a rien. En le faisant, ça nous rapproche de Dieu. Et je dirai que le temps de carême nous est offert non pas pour vivre dans la comédie ou dans l'hypocrisie mais pour vivre dans l'intimité de Dieu.

**L'Aigleinfos :** Est-ce qu'on est obligé de faire ces 40 jours pour accomplir véritablement son carême ?

**Père Jacques Folly :** On est obligé de faire les 40 jours mais il faut dire que le carême concerne en réalité ceux qui sont bien portants et qui peuvent tenir. Les enfants, les malades et les femmes enceintes ne sont pas concernés.

**L'Aigleinfos :** En termes de nourriture, qu'est-ce qu'un fidèle doit manger pour préserver son équilibre parce que généralement à la rupture du jeûne, beaucoup se précipitent sur les repas au même moment ?

**Père Jacques Folly :** Selon la tradition, on ne doit pas prendre de la viande les vendredis. Il faut du poisson et prendre ce qui ne peut te donner la force parce que tu as jeûné toute la journée.

**L'Aigleinfos :** Quels conseils avez-vous à donner aux fidèles pour le respect de leur croyance ?

**Père Jacques Folly :** Le temps de carême nous invite à regarder à l'intérieur avec

le jeûne qui nous libère de l'attachement d'autres choses. Prière, charité et jeûne, trois investissements pour un message de Dieu. Notre pays connaît beaucoup de changements et je tiens à remercier ici, tous les acteurs qui vont dans ce sens, la construction de la Guinée. Et donc, j'invite les fidèles chrétiens comme les musulmans, à ce que chacun apporte sa pierre à la construction de la Guinée ; que chacun soit artisan de paix, de justice et de vérité.

**L'Aigleinfos :** Merci Père pour votre disponibilité !

**Père Jacques Folly :** C'est moi qui vous remercie et bon carême à tous les chrétiens !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## ETAT DE SANTÉ DE KASSORY ET CIE Me Sidiki Béréte tire la sonnette d'alarme !

Me Sidiki Béréte fait partie du collectif des avocats de Kassory Fofana et Cie. A la faveur d'une conférence de presse animée le mercredi dernier, il a attiré l'attention sur les conditions de détention de leurs clients, poursuivis pour des faits présumés de détournement de deniers publics, d'enrichissement illicite et blanchiment d'argent.

« De nos jours, c'est l'image de ce pays même qui en souffre. La Guinée n'est jamais aussi tombée bas que dans cette transition. Même dans le régime de Lansana Conté, le droit n'a été aussi zappé que ça. On ne mérite pas ça et on ne peut non plus retourner dans l'époque de Samory Touré. C'est fini. Il faut qu'on n'arrête d'humilier les citoyens guinéens. Nous sommes donc venus pour dire que Kassory est malade, Dr Diané est malade et Oyé Guilavogui est malade. Ils sont malades et on



continue à provoquer de la poussière, du bruit. C'est de la torture, c'est de l'humiliation, c'est de l'amateurisme et il n'y a même pas l'application de droit. Arrêtez et vous allez assumer l'histoire de la Guinée. Cessez de les humilier. C'est pourquoi nous prenons l'opinion nationale et internationale à témoin. Parce qu'en Guinée, tant que la personne n'est pas dans le coma, il ne va jamais croire

qu'elle est malade. Alors continuez à les garder, vous allez les enterrer et l'histoire va vous enterrer », a martelé Me Sidiki Béréte. Reste à savoir maintenant si cette sortie va amener la CRIEF à faire évoluer le dossier des anciens dignitaires du régime déchu le 5 septembre 2021 par le colonel Mamamdi Doumbouya et ses compagnons du CNRD.

Mamadou Saïdou

## OPINION

# Les chevaliers du tintamarre de la CEDEAO

**Avoir le pouvoir et ce qu'on en fait dans l'intérêt supérieur du peuple relève du domaine des géométries du polygone aux angles variés. Les élections, personne ne s'y oppose mais le peuple veut simplement savoir qui parmi nous peut mieux faire plus que le colonel Mamadi Doumbouya en temps record. Des grands boubous traditionnels, les belles cravates Pierre Cardin, et les casquettes aux couleurs du parti ne suffiront pas pour me convaincre. Je suis d'accord pour les élections certes mais ce que le peuple attend des élus reste ma préoccupation.**

**C**ela m'intrigue car j'ai juste peur de ceux qui n'ont pas peur du peuple au regard de la fantasmagorie du démon pendant la vente d'illusions du haut des tribunes colorées sous un soleil de plomb, le peuple les écoute et applaudit, la CEDEAO de son côté estime que le candidat n'est pas dans l'obligation du résultat pendant son mandat: Qu'elle lâcheté?

**Pourquoi vivre des promesses de campagne pendant que la compétitivité mondiale asphyxie les nations laxistes?**

L'ordre constitutionnel, l'Etat de droit, tout ça c'est beau mais qu'en est-il de l'impunité qui s'y apparente en référence aux Directeurs des régies qui savaient même pas rédiger une correspondance administrative mais qui, ont quand même bâti des Buckingham palaces meublés au style rococo dans un environnement où les morts subites se succèdent en cascade par manque de repas journalier. Ouf bande de salops.

C'est une histoire récente qui s'est passée sous silence coupable des parrains postés au sommet de l'Etat et au nom de l'ordre constitutionnel le maître mot d'une soi-disant Cedeao obsolète en manque d'inspiration.

De ce constat, il convient de comprendre que la CRIEF n'est pas une invention du diable, c'est plutôt une justice légale de traque de tous les diables aux embonpoints non mérités couverts de basins de 10 à 12 millions de nos francs dans un pays qui vient de loin avec un passé douloureux.

Ces dirigeants véreux ont raté la porte du Paradis pourtant ils auraient dû rentrer en fanfare dans l'histoire de leur pays.

Il n'en restait de si peu pour mettre le palais du peuple en vente et c'est sûr qu'un d'entre eux allait l'acheter. Gagagaga; je ris seulement de l'auto vente à l'auto-achat, ils en étaient capables sans vergogne et sans état d'âme.

Si Conakry-Kindia pouvait prendre 6h de temps par voiture pour 120km, le CNRD l'a



transformé en route de deux heures seulement.

C'est pas la magie.

Un mois après le prononciamiento du 05 septembre 2021, le colonel Mamadi Doumbouya ordonne la réouverture du siège de l'UFDG et la libération des prisonniers d'opinions injustement incarcérés à la maison d'arrêt correctionnelle de Coronthie. Parmi eux, plus de la majorité était de de l'UFDG, plus tard s'en suivra la toute première visite du Président de la transition à Bambeto/Cosa pour sceller l'amour entre lui et les marginaux de l'époque de la dictature Alphahiste.

La volte-face inexplicable de ce No Man's Land devenu zone de non droit n'étonnerait personne. Un endroit pourtant habité par beaucoup de Guinéens bien éduqués, paisibles et nobles mais malheureusement pris en otage par une très petite minorité de nomades arabo-berbères dont la seule obsession se résume à l'incendie volontaire, le vandalisme, le braquage, le kidnapping et la consommation des drogues dures. Même si un jour Dalein devient président ceux-ci vont le combattre car jeter les cailloux sur l'autorité publique est devenu un métier au-delà de l'obsession pour eux.

Comment comprendre depuis ma position d'observateur de société, que le Président Doumbouya, après plusieurs

mois de loyauté et de communion avec son peuple, un groupe de Pithecanthropus erectus venus de Java surgissent de nulle part pour lancer l'appel à manifester au nom d'un FNDC déjà interdit? Est-ce une manière de braver le pouvoir ou un appel au suicide collectif? Je suis un crétin je le sais, je suis également un goguenard aux écritures pimentées je le sais également mais malgré ça je marche sur les nouveaux goudrons du colonel Mamadi Doumbouya et ça me va bien walaye billaye.

Le Fndc veut rentrer par effraction dans le Gouvernement de Bernard Goumou mais ils oublient que sans Mikhaïl Timofeïevitch Kalachnikov des forces spéciales, Alpha Condé n'allait jamais bouger d'un iota.

Qui a appelé la récente manifestation des perturbateurs endocriniens qui endommagent nos bitumes par brûlure de pneus? Au nom de qui et de quoi? Je voudrais le savoir.

NB: Aucun gouvernement civil au monde ne peut réaliser ce que la transition guinéenne a à son compteur en un an. Chacune de vos manifestations en ce moment de super boum de refondation ne fera que renforcer les Guinéens dans l'union sacrée autour du colonel Doumbouya. Notre économie est boostée par des refontes chocs qui ne font pas que des heureux mais on s'en fout, l'essentiel c'est

la Guinée qui gagne dans sa diversité ethnique.

L'Administration du Territoire est sous contrôle d'un routinier de la vieille école, le ministère du Plan n'en démord pas, celui de la Justice est un paquet d'énergie hors pair, bref tout le gouvernement est en mouvement. N'en déplaise aux détracteurs.

La Guinée émerge par concepts transcendants sans tambour.

## LA CEDEAO

Quand j'écris, je donne libre cours à mon esprit de se libérer du syndrome de la claustrophobie.

La commission technique est venue travailler avec la junte et un accord tripartite a été trouvé avec un chronogramme de 24 mois. Cela est en train d'être évacué, parce que le chronogramme a commencé le 1er janvier 2023. Je me demande si le comité de suivi a fait un rapport non partisan sur le vécu réel? Le cadre de dialogue a pourtant pris en compte toutes les préoccupations de la Cedeao. Je saisis l'occasion par plume et papier afin d'interpeller l'organisation sous-régionale à revoir sa position émotionnelle extra-diplomatique et incongrue. Le Mali, le Burkina Faso et la Guinée sont des pays francophones liés par la géopolitique.

L'organisation sous-régionale ou du moins le conglomérat d'amis de haute marmaille n'a toujours pas compris qu'elle

est dans une position fragilisée depuis son échec contre Alpha Condé qui avait réussi à obtenir son troisième mandat Est-ce que la Cedeao sait au moins que l'indépendance et la souveraineté des États peuvent prendre le dessus sur les conventions et les chartes. Les trois pays francophones concernés ne vont jamais se laisser faire si toutefois l'organisation sous-régionale ne respecte pas l'engagement pris par les dirigeants de la transition. La Cedeao doit relever son niveau de sagesse dans la maîtrise de la géopolitique. Si cela n'est pas fait, elle risque de perdre ces trois États francophones.

Sa dernière résolution contre la Guinée lui ôte le sens de discernement, le communiqué en lui-même est symptomatique et laisse prévoir sa mort clinique d'ici bientôt.

Il faut caresser les militaires, c'est grâce à eux que les citoyens des États qui composent votre CEDEAO ont retrouvé de nouveaux souffles de vie post-monarchie. Que la CEDEAO arrête de jouer au gigolo, qu'elle arrête surtout de s'ériger en soutien aux opposants qui déambulent dans la sous-région pour jeter le discrédit sur l'engagement citoyen du gouvernement de la transition guinéenne dirigé par Bernard Goumou, l'infatigable maître d'ouvrage présent sur tous les chantiers.

Par ailleurs, si toutefois les bonnes intentions du colonel Mamadi Doumbouya n'auront pas suffi à interpeller la conscience de Mr Umaro Mokhtar Sissoco Embaló actuel président de la CEDEAO, alors la transition s'en mettra au verdict souverain de son peuple, seul et unique bénéficiaire de la refondation aux retombés incalculables.

En attendant, il y a éclairage public à N'Zérékoré, ville de 530.000 âmes. Jugez-en. J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école.

**Thomas Morgan Mamy**

**Observateur de société**

**Tel 629 89 27 58**

## CADRE DE DIALOGUE

## Lansana Kouyaté estime que la question de la délocalisation ne se pose pas

Le samedi 25 février, le PEDN a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Rotama Bonfi. Une occasion que son président, Lansana Kouyaté, a mise à profit pour se prononcer à nouveau sur le cadre de dialogue dont la délocalisation est réclamée par certains acteurs.



**A** en croire l'ancien président du Parti de l'espoir pour le développement national (PEDN), la question de délocalisation du cadre de dialogue ne se pose pas. « Il

n'y a délocalisation dans un cas de conflit que quand une partie du pays échappe au contrôle. Je ne vais pas vous citer tous les pays qui ont été dans ce cas là. À chaque fois la question s'est posée et il fallait donc aller à l'extérieur. Dieu n'a pas fait cela à la Guinée[.] C'est nous-mêmes à l'intérieur du dialogue qui avons dit qu'il faut que le dialogue continue. En tenant compte des besoins, ça n'avait pas de caractère interne ou externe », rappelle-t-il. « Le caractère que cela avait, c'était le dialogue. Ce dialogue là va continuer. Il y a des dialogues qui durent dans les pays, 100 ans, ça

continue. Ce n'est pas la peine d'aller fouiller dans les entrailles de l'histoire. Devant nous-mêmes ça existe. Soyez sûr que nous cela a été porté dans le dialogue. Ça ne veut pas dire qu'on va aller à l'extérieur. Ça ne veut même pas dire qu'on va aller à l'extérieur. Ça veut dire qu'il peut être amélioré par tous ceux qui ont la bonne volonté de l'améliorer. Même le meilleur peut-être amélioré », a fait savoir Lansana Kouyaté, que ses détracteurs présentent comme un soutien de la junte au pouvoir.

Mamadou Saïdou

### SYMPOSIUM SUR LE CONSTITUTIONNALISME

## Le président du CNT fait part de sa satisfaction

Les 21 et 22 février, un symposium sur le constitutionnalisme s'est tenu à Conakry, à l'initiative du Conseil National de la Transition (CNT). Pendant les deux jours, des experts identifiés par IFES, NDI et le CNT ont fait des exposés sur de grandes thématiques. Un rapport synthèse a par la suite été élaboré et servira de base pour produire le rapport définitif dudit symposium.

**D**r Dansa Kourouma, le président du CNT, l'organe législatif de la transition, s'est dit satisfait de la tenue de ce symposium. « Il y a eu beaucoup de soubresauts, beaucoup d'échanges et d'hésitations. Mais grâce à la persévérance des conseillers nationaux, à la volonté de nos partenaires et au soutien indéfectible du président de la transition et de son gouvernement, nous sommes au terme de ce symposium sur le constitutionnalisme, premier du genre. Je peux vous dire sans abuser que le Conseil national de la transition que j'ai l'honneur et le privilège de diriger est satisfait quant à la qualité de vos contributions. Mais une contribution mérite d'être citée en exemple. C'est celle du président de la transition, Colonel Mamadi Doumbouya qui nous a fait une visite surprise mais dont le discours nous a donné à la fois l'engagement et renouvelé notre



responsabilité républicaine à travailler dans le sens de l'intérêt supérieur et inaliénable du peuple de Guinée. Cette présence du chef de l'Etat nous a permis également de nous

rappeler la ligne qui a été tracée par le CNRD à sa prise du pouvoir, le 5 septembre 2021. Et nous allons écrire ensemble cette fois-ci, avec toutes les composantes de la Guinée, une Constitution

qui nous ressemble et qui nous rassemble», a déclaré Dr Dansa Kourouma, président du CNT.

Kèfina Diakité

Lisez le journal numérique sur le site

**Kèfina FASSO**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## VIE POLITIQUE

## Momo Camara du RPG met en garde contre la division au sein du parti

Momo Camara, membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel a mis à profit l'assemblée générale du parti qui s'est tenue le samedi 24 février pour mettre les militants en garde contre la division sous toutes ses formes.



« Vous savez, le RPG Arc-en-ciel traverse actuellement une situation difficile. Notre leader vit en exil. Ses principaux collaborateurs sont en prison. Parmi eux, certains sont malades. Ils sont privés de liberté mais aussi il leur manque la plus importante des richesses qu'est la santé sans laquelle les autres sont illusoire. Nous réitérons à nos amis notre compassion. Devant cette situation, nos détracteurs qui pensaient hier que le RPG allait mourir sont inquiets. Nos adversaires ont peur. Ils changent de stratégie. Ils ont diffamé, ça n'a pas répondu. Qu'est-ce qu'ils veulent maintenant ? Ils veulent nous diviser. Je dois vous dire en toute honnêteté que notre ennemi principal c'est la division. Tout ce qui nous divise nous affaiblit. La division nous rend fragiles, vulnérables et nous éloigne du pouvoir.

Mais ils ne peuvent pas nous diviser parce que vous êtes là les militants. On doit être unis. Unis, nous sommes forts, invincibles », a fait savoir Momo Camara, membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel. Force est de constater que depuis le coup d'Etat du 5 septembre 2021, des tendances commencent à naître au sein parti jaune. Il y a des cadres et militants qui restent fidèles au professeur Alpha Condé, d'autres semblent avoir désormais une préférence pour Kassory Fofana. Face au CNRD et à leurs adversaires politiques, les cadres et responsables du RPG ont grand intérêt à se donner la main et à preuve d'unité, au risque de connaître le sort qui a été réservé au PDG-RDA, après Sékou Touré et au PUP après Lansana Conté.

Mamadou Saïdou



## RPG ARC-EN-CIEL

## Marc Yombouno demande aux militants de ne pas oublier les cadres en prison

Le RPG Arc-en-ciel a tenu son assemblée générale le samedi 25 février, à son siège national à Gbessia. Marc Yombouno, ex-ministre du Commerce sous le régime déchu du professeur Alpha Condé, a mis l'occasion à profit pour appeler les militants du parti à ne pas oublier leurs amis qui sont en prison.

Depuis le 6 avril 2022, le dernier Premier ministre d'Alpha Condé, Dr Ibrahim Kassory Fofana et d'autres cadres du RPG Arc-en-ciel sont détenus sans jugement à la maison centrale de Conakry. Une détention prolongée qui ne laisse pas indifférents leurs camarades qui ne ratent aucune occasion pour plaider en leur faveur et attirer l'attention sur leur état de santé qui se dégrade de jour en jour en prison. Marc Yombouno, ex-ministre du Commerce sous le régime déchu du professeur Alpha Condé, a ainsi mis à profit l'assemblée générale du RPG Arc-en-ciel qui s'est tenue le samedi 25 février, pour appeler les militants du parti à ne pas oublier leurs amis qui sont en prison.



« Je tiens à solliciter auprès de chacun et de tous, de ne pas oublier nos frères, nos camarades. Ne les oublions jamais. N'oublions pas Dr Kassory Fofana qui est en prison et actuellement malade. Nous lui souhaitons prompt rétablissement. N'oublions pas le président Damaro qui est en prison mais actuellement malade. N'oublions pas Dr Diané, Dr Ibrahim Kourouma et le ministre Oyé Guilavogui.

Je le dis toujours, s'ils sont là-bas c'est à cause du professeur Alpha Condé, c'est à cause de nous tous. Pour ceux qui suivent l'information jusqu'à présent, il n'y a pas un iota de preuve. Donc soyons convaincus qu'ils sont là-bas parce que c'est des militants, c'est des responsables du RPG. Donc il ne doit pas y

avoir de division entre nous. Dire que ça c'est le groupe de Kassory, ou ça c'est le groupe du professeur Alpha Condé. Le professeur est le président fondateur du parti. Si le père de famille n'est pas là même dans une famille, il y a toujours quelqu'un qui le remplace », a déclaré Marc Yombouno, lors de l'AG du RPG.

Kèfina Diakité

## COYAH

## Meurtre d'un jeune dans un motel

La semaine dernière, le meurtre du jeune Kerfalla Condé, dans le motel «Mont Kakoulima» de Dembayah a fait couler beaucoup d'encre et de salive à Coyah. Au terme de l'audition de la mise en cause, M'Mah Cissé, à la brigade de recherche de Coyah, l'officier d'enquête s'est confié à la presse.

« Mr Condé lui aurait demandé d'entretenir des relations charnelles avec elle. Face à son refus, ce dernier a sorti un couteau pour la menacer et l'a contrainte à se mettre à poil. C'est quand celui-ci voulait passer à l'acte, elle a réagi en le repoussant d'un coup de pied et il a été déséquilibré, il a quand même réussi à lui donner deux coups de poignard. Mr Condé voulant revenir à la charge encore pour la poignarder, elle se serait

défendue et cette fois-ci le couteau se serait orienté vers le cou de Condé entraînant une blessure mortelle...À travers les investigations menées par la Brigade de recherche de Coyah, il s'avère que les indices faisant penser que l'infraction d'assassinat prévue et réprimée par l'article 208 du code pénal guinéen a été commise et pourrait être retenue à l'encontre de M'Mah Cissé ». Selon nos confrères de Mediaguinee, la présumée

meurtresse a été mise à la disposition du procureur de la République près le tribunal de première instance de Coyah et déferée à la prison civile de Coyah en attendant la suite de l'affaire. M'Mah Cissé serait mariée et serait en séparation de corps avec son époux, avant cette affaire de meurtre qui est diversement commentée dans la cité et relance le débat sur la dislocation des foyers ou les divorces.

Mamadou Saïdou

## PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE

**Les victimes de viol se succèdent à la barre**

Après les accusés, ce sont les victimes des événements tragiques du 28 septembre qui défilent à la barre du tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Mais les auditions de ces parties civiles, notamment les femmes violées se font à huis-clos.



**P**arlant du viol présumé de HC, le lundi 20 février, Me Pépé Koulémou, un des avocats de Moussa Dadis Camara, a laissé entendre

ceci : « Elle n'a rapporté aucune preuve (...). Le viol est une infraction matérielle. Il ne s'agit pas de faire de simples déclarations, il faut rapporter

la preuve de ce dont elle aurait été victime. En réalité, la dame n'a pas dit en quoi elle a été victime. Elle n'a même pas dit le nom d'une personne qui se

serait entretenue sexuellement avec elle de force. Il n'y a pas de certificat médico-légal au dossier. Moi personnellement, je n'ai pas vu. Elle a simplement dit qu'elle se serait rendue chez un psychiatre à Donka. Le psychiatre l'aurait envoyé à un autre médecin. Mais, jusqu'à présent, nous n'avons aucune pièce justifiant les faits pour lesquels elle se plaint... Pour moi personnellement, la dame n'a rien dit qui puisse retenir l'attention du tribunal de manière à engager la responsabilité pénale des personnes qui comparaissent maintenant par devant le tribunal, parce qu'il n'y a aucune preuve »

Me Alpha Amadou DS Bah, un des avocats de la partie civile, a pour sa part mis en exergue les révélations faites par dame HC sur l'auteur du viol dont elle dit avoir été victime. « Elle a réitéré toutes

les informations qu'elle avait données dans son procès-verbal d'audition et ajouté d'autres informations qui confirment effectivement qu'elle a été victime de viol. Nous pensons qu'elle a dû convaincre le tribunal par rapport au fait qu'elle a effectivement subi ce viol qui est ignoble... Dans tous les cas, son viol est avéré et elle a fait des révélations en ce qui concerne l'auteur de son viol. Celui-ci n'est pas pour le moment poursuivi mais, nous menons des enquêtes pour ça. On connaît son prénom mais malheureusement, on ne connaît pas sa localisation. Mais, des démarches sont menées dans ce sens », a indiqué cet avocat de la partie civile. A noter qu'après dame HC, d'autres femmes victimes de viol ont été entendues par le tribunal.

**Kéfina Diakité**

## GRAND CONAKRY

**La fréquence des incendies ravageurs**

Des incendies ravageurs sont de plus en plus enregistrés dans le grand Conakry. Le mercredi dernier, c'est un feu mystérieux qui a réduit en cendre le contenu de la maison de deux (2) chambres de la famille Keita, dans le secteur de Kaléma, relevant du quartier Kagbélen, dans la préfecture de Dubréka, il n'y a pas eu de perte en vie humaine, mais les dégâts matériels ont été importants.



« J'étais au travail, quand soudainement ma femme m'a appelé pour me communiquer cette mauvaise nouvelle. La première chose que j'ai eu à faire, c'est d'abord appelé les sapeurs-pompiers. Mais fort malheureusement, eux c'est toujours comme médecin après

la mort. Ils sont venus mais sans eau. Et n'eût été le concours du voisinage, le pire allait se produire. Alors ma maison a complètement été brûlée avec tout son contenu. Et dommage pour moi, une importante somme d'argent estimée à quatre vingt millions

(80.000.000) de nos francs ont été consumés. Tout est donc parti en fumée», a confié à Medaiguinée le père de famille Youssouf Keita, revendeur de pièces détachées à la casse de Madina. Comme on le voit, c'est la désolation dans la famille Keita qui a tout perdu dans cet autre incendie. Elle lance par la même occasion un SOS aux autorités et aux personnes de bonne volonté. Dans la plupart des cas d'incendies à Conakry, les pauvres victimes pointent du doigt le courant fourni par EDG. Récemment, plus de 50 boutiques ont été touchées par un incendie dans le marché de Enta, dans la commune de Matoto. Une situation qui devrait interpeller les autorités en charge de l'Energie, notamment la direction générale de la Guinéenne d'électricité.

**Mamadou Saïdou**

## CRIEF

**Ce que le procureur spécial attend des avocats de Kassory et Cie**

Dans l'émission «Les GG» d'Espace FM du vendredi 24 février 2023, le procureur spécial près la CRIEF, Aly Touré, a tenu à répondre aux avocats de Kassory Fofana et Cie.

« Conformément à l'article 293 du code de procédure pénale, ils savent qu'ils n'ont aucun droit de relever appel d'une ordonnance de renvoi devant un tribunal de jugement. C'est comme si on vous dit, on va partir vous juger et vous vous dites qu'on ne veut pas. Alors c'est en cela que la chambre du contrôle de l'instruction a rendu hier son arrêt dans l'affaire Kassory et les autres aussi. On les attend. Et puisque cet appel n'est pas suspendu, ils ont dit qu'ils vont faire le pourvoi, tant mieux et ils peuvent aller devant n'importe quelle instance qu'ils veulent. Mais nous dès l'instant que la chambre a rendu son arrêt, nous allons programmer pour le jugement... Les gens ont voulu confondre les choses

dans ce dossier. Depuis l'ouverture de cette procédure contre leurs clients, les juges ont travaillé conformément à la loi, notamment les différentes demandes de mise en liberté. Ce qu'il faut noter actuellement dans cette procédure, c'est qu'il y a des demandes de liberté qui sont pendantes devant la Cour Suprême. Mais au-delà des questions de liberté, il y a le fond de l'affaire. Et sur ça, les juges étaient en train de travailler là-dessus. Ils ont fait des interrogatoires, ils ont entendu des témoins, ils ont mené des investigations et les commissions rogatoires ont été faites. L'ensemble de tous ces résultats ont été compilés et les juges ont mis les différents dossiers à la disposition des différents conseils. Cette étape terminée, le dossier a été transmis au parquet pour leur réquisition et c'est ce que nous avons fait», a fait savoir Aly Touré.

**Kéfina Diakité**

*Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*

ATTAQUE DE KAÏS SAÏED CONTRE LES SUB-SAHARIENS

## Le Sénégalais Cheikh Tidiane GADIO répond au président tunisien

**La récente sortie de Kaïs Saïed sur les Africains noirs continue de susciter de l'indignation aux quatre coins du continent. Dans une tribune intitulée "NON PRÉSIDENT KAÏS SAÏED, les Africains noirs ne sont pas des hordes d'envahisseurs!", le Sénégalais Cheikh Tidiane GADIO a tenu à répondre au président tunisien.**

« Pour votre information, ils sont les filles et les fils aînés de Dieu et les précurseurs de la civilisation humaine. Les 30 millions de km2 du continent africain sont leur patrie.

Comme disait l'autre « un Président ne devrait pas dire ça ! ». Vous n'avez pas humilié, par vos propos populistes et racistes, vos compatriotes Africains subsahariens mais le grand peuple tunisien à la belle identité afro-arabe assumée. L'adhésion d'un Chef d'État d'un pays aussi raffiné que la Tunisie aux théories haineuses du « grand remplacement » est une catastrophe pour toute l'Afrique.

Seul le populisme extrémiste et manipulateur peut transformer 20.000 migrants noirs en Tunisie (chiffre réel) en « 2 millions de migrants » (chiffre des



partis racistes) ! Monsieur le Président, parfois il n'est pas sage de réveiller l'histoire ! Racisme, esclavage, apartheid, vos compatriotes africains noirs connaissent et en ont souffert depuis des siècles. Ils n'accepteront plus que

l'attaque vienne de nos jours de l'intérieur et surtout d'un chef d'État d'un pays qui est africain d'abord et avant tout. Si vous persistez, les chefs d'état du continent devraient rappeler leurs ambassadeurs et

demander votre suspension de la Conférence des Chefs d'Etat de l'union africaine, organisation qui interdit la haine et le racisme contre les Africains, chez eux en Afrique et partout dans le monde!

Votre continent tout entier attend vos regrets et si possible votre demande courageuse de Pardon! Respectueusement Monsieur le Président !

Dr. CTGADIO, Président du Mouvement Citoyen et Panafricain (MPCL) « les Africains noirs ne sont pas des hordes d'envahisseurs! » Pour votre information, ils sont les filles et les fils aînés de Dieu et les précurseurs de la civilisation humaine. Les 30 millions de km2 du continent africain sont leur patrie.

Comme disait l'autre « un Président ne devrait pas dire ça ! ». Vous n'avez pas humilié, par vos propos populistes et racistes, vos

compatriotes Africains subsahariens mais le grand peuple tunisien à la belle identité afro-arabe assumée. L'adhésion d'un Chef d'État d'un pays aussi raffiné que la Tunisie aux théories haineuses du « grand remplacement » est une catastrophe pour toute l'Afrique.

Seul le populisme extrémiste et manipulateur peut transformer 20.000 migrants noirs en Tunisie (chiffre réel) en « 2 millions de migrants » (chiffre des partis racistes) ! Monsieur le Président, parfois il n'est pas sage de réveiller l'histoire ! Racisme, esclavage, apartheid, vos compatriotes africains noirs connaissent et en ont souffert depuis des siècles. Ils n'accepteront plus que l'attaque vienne de nos jours de l'intérieur et surtout d'un chef d'État d'un pays qui est africain d'abord et avant tout. Si vous persistez, les chefs d'état du continent devraient rappeler leurs ambassadeurs et demander votre suspension de la Conférence des Chefs d'Etat de l'union africaine, organisation qui interdit la haine et le racisme contre les Africains, chez eux en Afrique et partout dans le monde!

Votre continent tout entier attend vos regrets et si possible votre demande courageuse de Pardon! Respectueusement Monsieur le Président ! », a écrit **Dr. Cheikh Tidiane GADIO**, Président du Mouvement Citoyen et Panafricain (MPCL).

Mamadou Saïdou

SPÉCULATIONS SUR LA FILLE JETÉE DU 4<sup>ÈME</sup> ÉTAGE D'UN IMMEUBLE

## Sa famille fait une invite à la population

**La jeune dame qui aurait été jetée du 4ème étage le jour de la Saint Valentin a rejoint sa dernière demeure le mardi 21 février, à la T6. Laouratou Diallo, l'une des belles-sœurs de la victime a soutenu que la dame n'a pas été jetée du 4ème étage comme annoncé, mais qu'elle aurait plutôt été battue.**



21heures. On a été informé par ses sœurs au téléphone qu'elle a fait un accident. Et quelques heures plus tard vers 22 heures, 23 heures, on nous a dit finalement que ce n'est pas un accident, qu'elle a été jetée d'un étage. Les enquêtes étaient en train d'être faites. Hier, on nous a informés que l'autopsie a révélé que la victime n'a pas été jetée du 4ème étage.

Elle a été battue. On n'a pas d'informations sur la personne qui l'aurait battue », a déclaré Laouratou Diallo, belle-

sœur de la victime. « La famille connaît la fille, c'est une fille qui était bien. C'est vrai elle était mariée, mais personne ne sait ce qui s'est passé. Nous voyons actuellement en Guinée comment les gens sont en train d'être tués partout. Donc on ne peut pas se lever comme ça là inventer des choses. Nous, on a entendu tellement de versions sur ce décès, nous demandons aux gens d'arrêter, les enquêtes sont en train d'être poursuivies », a-t-elle fait savoir.

Mamadou Saïdou

« Nous prions Allah de l'accueillir dans son paradis. On a appris sa mort dans les bandes de

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**



## TOUNTOUROUN (LABÉ)

# Une couturière se donne la mort dans le district de Touny

**Selon Mediaguinee, Madiou Sadio Diallo, une femme mariée âgée de 25 ans sans enfant s'est donné la mort à Konkorein, dans le district de Tounny, sous-préfecture de Tountouroun, préfecture de Labé. C'était le vendredi 24 février 2023, plongeant sa famille dans une profonde consternation.**

**L**es suicides deviennent récurrents aussi bien à Conakry que dans les localités de l'intérieur. Le dernier cas en date s'est produit le vendredi dernier dans le district de Tounny, sous-préfecture de Tountouroun, préfecture de Labé. Selon Mediaguinee, c'est Madiou Sadio Diallo, une femme mariée âgée de 25 ans sans enfant qui s'y est donné la mort, plongeant sa famille dans une profonde consternation.

« C'est depuis le vendredi passé qu'elle m'a demandé la permission pour qu'elle parte chez sa sœur pour chercher des médicaments. Mais au lieu d'aller là-bas, elle est allée à son salon de coiffure.



Aux environs de 19 h, j'ai essayé de la joindre sur ses deux numéros, mais en vain. Je suis allé chez sa sœur, elle n'y était pas. Je suis allé directement chez sa tante à Konkorein, où je

suis resté jusqu'à 00h. Je lui ai dit de rentrer avec moi, elle m'a supplié de la laisser là-bas pour voir si elle va se rétablir. Malheureusement, une semaine après c'est-à-dire

hier, on m'a appelé pour m'informer qu'elle s'est suicidée », a confié son mari, Mamadou Hady Diallo.

Maimouna Diallo, la tante de la défunte, a pour sa part

témoigné ceci : « J'étais partie à la mosquée pour la prière de vendredi. À mon retour, j'ai trouvé qu'elle s'est égorgée. C'est la fille de mon frère. C'est son frère qui l'a déposée chez moi. Elle m'a demandé la permission de la laisser avec moi quelque temps. Elle est partie chez moi puisqu'elle était malade. Lorsque je l'ai trouvée dans une mare de sang, elle était encore vivante, j'ai appelé au secours. Les autorités locales et les voisins sont venus m'aider pour l'envoyer à l'hôpital régional. C'est à la rentrée de l'hôpital qu'elle est décédée » Triste fin pour cette femme, couturière de son état, qui n'a laissé aucun enfant.

**Mamadou Saïdou**

## AG DE L'UFDG

## Cellou Baldé tacle les "businessmen" de la crise politique

**A la faveur de l'Assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 25 février, à son siège national, le responsable des fédérations de l'intérieur, Cellou Baldé, a tacle ceux que l'on pourrait présenter comme les businessmen de la crise politique en Guinée.**



S'adressant aux cadres et militants de l'UFDG réunis en assemblée générale, l'ancien député uninominal de Labé, Cellou Baldé,

s'est fait le devoir de revenir sur le récent sommet de la CEDEAO à Addis-Abeba. Un sommet qui a demandé aux autorités guinéennes de

conduire un dialogue inclusif avec la participation de tous les acteurs politiques.

« A travers la dernière rencontre tenue en marge du sommet de l'Union africaine, une rectification importante a été apportée à la transition en cours parce que vous le savez comme moi, il y a quelques jours, même pas quelques semaines, des opérateurs politiques parce que c'est comme ça qu'il faut les appeler étaient en train de se bomber le torse, de se taper la poitrine d'être plus royalistes que le roi, pour dire qu'il n'y aura jamais de dialogue dans ce pays, pour dire que le dialogue est derrière nous, que toutes les portes sont fermées, que le parti UFDG s'est auto-exclu, qu'il est mort et que ses responsables n'ont que leurs yeux pour pleurer », a taclé Cellou Baldé. Il dit saluer la clairvoyance des autorités de la transition qui ont

exprimé leur volonté de maintenir le dialogue avec les différents acteurs pour revenir à un ordre constitutionnel. « Je salue la clairvoyance et la prise de conscience des autorités de la transition qui, quand même ont affirmé haut et fort que les portes du dialogue restent ouvertes, qu'ils vont faire en sorte que l'article 77 de la charte de la transition soit respecté. En le faisant, ils ont désavoué les opérateurs politiques, les marchands d'illusions qui ne veulent pas qu'il y ait la paix et la stabilité dans notre pays. Je le dis et je le réitère, nous félicitons les autorités de la transition et nous les encourageons à aller immédiatement et à aller très vite dans ce sens », a-t-il ajouté.

**Kéfina Diakité**

CONAKRY

# L'Ambassade du Japon célèbre le 63<sup>ème</sup> anniversaire de Sa Majesté l'Empereur Naruhito

**Le Consulat du Japon en Guinée a célébré à sa résidence le mardi 21 février 2023, le 63<sup>ème</sup> anniversaire de son Empereur à Conakry. La cérémonie a connu la présence du Président du Conseil National de la Transition, des membres du gouvernement de la transition, des institutions républicaines, des représentants des corps diplomatiques et consulaires. Cette célébration s'inscrit également dans le cadre de celle de la fête nationale du "Pays du Soleil levant", appelée « Tenno Tanjobi ».**

C'est la première célébration en public du « Tenno Tanjobi » à Conakry depuis trois ans à cause de la COVID-19. Cette cérémonie qui intervient sous l'ère du nouvel Ambassadeur dont la prise de fonction a eu lieu en décembre 2022, s'est tenue dans un cadre diplomatique.

« Je me réjouis de pouvoir vous accueillir pour cette heureuse occasion et de voir de si nombreux amis du Japon ici ce soir », a exprimé Kato Ryuichi.

Dans son discours de circonstance, l'Ambassadeur du Japon a fait un point de son parcours diplomatique bien avant sa nomination en Guinée.

« Avant de venir à Conakry, j'étais vice-président de la JICA en charge de l'Afrique. Je suis donc impliqué depuis longtemps dans la coopération entre le Japon et les pays Africains, et notamment la Guinée où je suis venu pour la première fois en 1994. J'ai donc hâte de continuer de travailler avec le peuple et les autorités de la Guinée, afin de poursuivre et amplifier les relations déjà anciennes d'amitié et de coopération entre nos deux pays, dès l'indépendance de la Guinée. Depuis lors, la coopération Guinéo-japonaise a pris son envol, aussi bien sur la scène internationale que dans le domaine du développement », a-t-il rappelé.

A en croire le diplomate japonais, la coopération entre la Guinée et le Japon



est basée sur trois piliers : la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures économiques et l'amélioration des services spéciaux de base.

« Dans ces trois domaines, nous souhaitons mettre l'investissement dans les ressources humaines. Les projets récemment inaugurés comme le port de Kaporé, et ceux en cours de réalisation comme le port de Soumba et l'Institut national de la santé publique de Wonkifong. Je tiens également à souligner l'importance du renforcement de la capacité des femmes et des hommes qui sont chargés du développement des infrastructures, leur gestion et leur maintenance. Le Japon est souvent considéré comme un pays de technologie, mais le fondement de cette technologie est l'investissement dans les personnes ; et l'histoire de

la modernisation du Japon au XIX<sup>ème</sup> siècle en a prouvé l'efficacité », poursuit-il.

Le nouvel Ambassadeur du Japon en Guinée est prêt à entretenir ces relations entre son pays et la Guinée pour le renforcement des liens de coopération.

« Je pense que mon rôle est de contribuer à la poursuite et à la promotion de l'amitié et de la bonne volonté au cours de mon mandat. Pour cela, j'aimerais apprendre sur la société, la culture et l'histoire de la Guinée, servir de lien avec la population et les organisations guinéennes, établir des contacts avec les parties prenantes japonaises et créer un environnement dans lequel de nombreuses nouvelles histoires pourront être racontées », a souhaité Kato Ryuichi.

Moussa Cissé, Ministre de l'Economie a livré le message du gouvernement guinéen.

Accompagné de ses homologues du Plan, de l'Information et de la Communication, de la Pêche et de l'Economie maritime, également du président du CNT, il a rappelé la solidarité et la volonté des autorités de Conakry de poursuivre leur relation avec les partenaires bi et multilatéraux. « Le Gouvernement et le peuple de Guinée sont heureux de voir le Japon parmi leurs partenaires privilégiés ayant accompagné la République de Guinée dans toutes ses réformes. Comme vous l'avez si bien indiqué Monsieur l'Ambassadeur, la République de Guinée et le Japon ont raffermi et

diversifié leurs relations d'amitié et de coopération pour rassurer la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures,... et je constate ici parmi le public, la présence de nombreux étudiants guinéens qui ont été formés par le gouvernement japonais. Et parmi les nombreuses relations du Japon en Guinée dont vous avez citées quelques-unes, permettez-moi d'en rajouter également le soutien à l'éducation par la construction de nombreuses écoles primaires et de collèges en zones urbaines et périurbaines, l'amélioration de la fourniture d'eau à Conakry et dans certaines villes du pays. A cet effet, des efforts méritent d'être davantage renforcés pour amplifier nos relations et partenariats. Pour ce faire, nous devons aussi œuvrer ensemble pour créer toutes les conditions nécessaires afin que la République de Guinée puisse tirer profit des conclusions et recommandations de la VIII<sup>ème</sup> conférence de Tokyo sur le développement tenue en Tunisie les 27 et 28 août 2022 », a-t-il tenu.

Samuel Demba. D

**« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. »**

## GOUVERNEMENT

# Le compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 23 février

**La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 23 février 2023 de 10H à 12H, sous la haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi Doumbouya. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :**

**I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION.**

**II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTERIEL DU MARDI 21 FEVRIER 2023.**

**III. POINT DE SITUATION SUR LES ONZE (11) INSTRUCTIONS DU CHEF DE L'ETAT.**

**IV. DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES.**

**V. DIVERS.**

**AU TITRE DE SON MESSAGE**

Le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, a articulé son message sur deux (2) points :

Le Carême des Chrétiens ;

Le Symposium sur le processus d'élaboration de la Constitution.

Sur le premier point, le Président de la Transition a souhaité aux fidèles Chrétiens de la Guinée et du monde entier un excellent début de Carême. C'est un moment de pénitence et de spiritualité au cours duquel le Chef de l'Etat a souhaité vivement que des prières soient faites pour notre pays et pour toutes les filles et tous les fils de la Guinée.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a saisi l'occasion pour inviter le Premier Ministre et Madame la Ministre du Commerce à capitaliser sur l'expérience de l'année dernière afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour stabiliser les prix des produits de première nécessité, et de les rendre accessibles et en quantité suffisante pendant cette période et également anticiper pour le Ramadan.



Il a insisté de prendre aussi toutes les dispositions pour empêcher celles ou ceux qui s'inscriront dans la dynamique d'augmenter injustement les prix des produits de première nécessité.

Au titre du deuxième point, le Président de la Transition a informé avoir présidé mardi 21 février, la Cérémonie d'ouverture des travaux du Symposium sur le processus d'élaboration de la Constitution. À cette occasion, il a félicité le Président du Conseil National de la Transition (CNT), tous les Conseillers Nationaux et les délégations étrangères y compris les partenaires techniques pour la bonne organisation du Symposium.

Au cours de cette cérémonie, le Chef de l'Etat a constaté avec satisfaction la cohérence entre la vision du Comité National du Rassemblement pour le Développement [CNRD] et les réflexions initiées pour le partage de bonnes pratiques pour l'élaboration de notre future constitution.

Le Chef de l'Etat a réitéré

et insisté, la prochaine Constitution qui sera soumise au peuple de Guinée, devra être juste, adaptée, intemporelle, impersonnelle qui tiendra compte des réalités guinéennes, mais aussi et surtout correspondre aux aspirations du peuple souverain de Guinée.

Dans la même lignée, il a présenté ses compliments aux partenaires techniques et les délégations étrangères qui ont pris part à ce symposium.

Ensuite, le Président de la Transition a demandé l'état d'exécution des onze (11) instructions au Conseil des Ministres pour s'assurer de leur mise en oeuvre effective.

Tour à tour les Ministres ont pris la parole pour donner la situation de ce qui a été fait, ce qui est en cours d'exécution et ce qui reste à faire.

Le Chef de l'Etat a instruit le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, d'accroître le suivi de l'exécution de ces instructions.

**II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTERIEL DU**

## MARDI 21 FEVRIER

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Docteur Bernard Goumou, a articulé son message autour de trois (03) points à savoir :

La finalisation et la validation des Plans d'Actions Opérationnels (PAO) et le Tableau de Suivi des Evaluations (TSE) ;

Le lancement des travaux du Comité permanent du dialogue inclusif et du Secrétariat technique ;

Le compte rendu de sa visite de terrain dans la Région Administrative de Faranah.

Sur le premier point relatif à la finalisation et à la validation des Plans d'Actions Opérationnels (PAO) et le Tableau de Suivi des Evaluations (TSE), le Premier Ministre a informé que les travaux de revue des PAO et TSE sont terminés et que son cabinet a pu travailler avec l'ensemble des Ministères sectoriels. A cet effet, le Chef du Gouvernement a fait savoir que les copies ainsi paraphées seront distribuées à tous les membres du Gouvernement et qu'un exemplaire sera transmis

au Cabinet du Président de la Transition pour toutes fins utiles. Il a précisé qu'un rapport d'étape sur les évaluations internes (auto-évaluation) est attendu d'ici fin Avril 2023.

S'agissant du deuxième point relatif au lancement des travaux du Comité Permanent du Dialogue Inclusif et du Secrétariat technique, le Premier Ministre avait informé les Ministres membres du Comité National Permanent de suivi de la mise en oeuvre des résolutions du cadre de dialogue inclusif Inter-Guinéen, du lancement officiel des travaux dudit comité qui s'est tenu hier mercredi 22 février 2023 à 11h à la Primature. Etaient également invités à prendre part à ce lancement, les membres :

Du Secrétariat Technique du Comité National Permanent de suivi de la mise en oeuvre des Résolutions du Cadre de Dialogue Inclusif Inter-Guinéen ;

De la Commission de Vulgarisation des Résolutions issues du Cadre de Dialogue Inclusif Inter-Guinéen.

A ce sujet, le Chef du Gouvernement a demandé au Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de prendre toutes les dispositions pour l'invitation des autres membres du Comité.

Dans la même lancée, il a noté que cette réunion sera mise à profit pour définir le mécanisme de vulgarisation des résolutions du dialogue inclusif inter-Guinéen.

S'agissant du quatrième et dernier point relatif à sa

## GOUVERNEMENT

# Le compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 23 février

ournée dans la Région Administrative de Faranah du 16 au 20 février 2023, le Chef du Gouvernement a informé les membres du Conseil que cette mission consistait à s'enquérir du fonctionnement des Administrations déconcentrées et à toucher du doigt les réalités sur l'état d'avancement des projets publics et programmes en cours d'exécution dans cette Région.

Dans le même sillage, le Premier Ministre a fait savoir qu'il s'est rendu sur dix-sept (17) chantiers et en a ainsi profité pour transmettre le message de paix et de cohésion sociale du Président de la Transition aux populations des localités visitées d'une part, et pour renforcer la notion de l'autorité des représentants de l'État selon le décret 573 du 08 décembre 2022 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Administration territoriale d'autre part.

Par ailleurs, le Chef du Gouvernement a indiqué avoir transmis au Gouverneur et aux Préfets la liste des projets publics dans leur Région, et a donné instructions sur le suivi et l'évaluation des projets afin de s'assurer de l'exécution des chantiers publics sur le terrain.

Le Chef du Gouvernement a informé que les leçons à tirer de cette tournée sont les suivantes :

Les marchés sont attribués à des entreprises sans capacités financières ; Les marchés ont été attribués à nos propres compatriotes sur des critères de militantisme politique. Maintenant que des décaissements sont faits, seul un suivi rigoureux permettra de faire sortir du sol ces projets. C'est ce que nous faisons., a-t-il dit.

Avant d'ajouter : Les Gouverneurs, Préfets,

Sous-préfets et les services d'inspection n'ayant pas connaissance des contrats exécutés sur leur territoire juridique, restent étrangers aux investissements publics. Les entrepreneurs font de l'argent public ce qu'ils veulent. Plusieurs projets sont ainsi à la traîne ou gelés sans que personne ne puisse dire quoique ce soit. Le défi majeur du Gouvernement à compter de maintenant est de renforcer les contrôles des contrats d'Etat par tous les moyens. Le pays est en chantier. Mais, il y a des entrepreneurs indéclicats. Les Bureaux de contrôle et de suivi ne sont pas sur le terrain. Aussi, nous devons :

Renforcer le suivi et le contrôle de nos projets ;

Renforcer l'autorité de l'État en replaçant les Gouverneurs et Préfets au cœur du développement à la base ;

Assurer une bonne communication entre l'Administration Centrale et la gestion des projets ;

Corriger les défaillances de communication entre les niveaux d'échelle de l'Administration sur les contrats pour que tout marche comme planifié dans les 24 mois de la Transition.

Aussi, j'ai instruit au Ministre de l'Administration du Territoire d'organiser un séminaire d'appropriation du décret N°0573 sur la responsabilité d'administrateur territorial. C'est extrêmement important.

Le Chef du Gouvernement a conclu en indiquant qu'il est vrai que nous avons hérité d'un certain nombre de contrats. Pour le respect du principe de continuité de l'Etat, nous devons tous les achever par la relance et le suivi des travaux. Les chantiers que nous avons initiés depuis quelques mois seront réalisés dans

les délais. Le commissariat central de Dabola en est une illustration. Bien d'autres projets s'inscrivent dans cette démarche.

Après avoir fait cette tournée de terrain, le Chef du Gouvernement a dressé un tableau sombre et dit qu'il est désormais convaincu que le retard de notre pays est en grande partie dû à l'exécution des contrats d'Etat, en particulier les contrats d'infrastructures. C'est pourquoi, insistera-t-il, les jours à venir il va lancer, sous l'autorité du Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, une importante opération de vérification des critères d'attribution et de gestion des contrats.

## AU TITRE DES COMMUNICATIONS

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a fait deux communications, dont l'une, relative au projet de Loi portant Code Pastoral et l'autre sur le projet de Loi d'Orientation Agricole de la République de Guinée.

Au titre de la première communication relative au projet de loi portant code pastoral, le Ministre a rappelé son historique qui fut initié en 1988 en passant par un constat qui avait abouti à l'élaboration de la Loi L/95/051/CTRN du 29 août 1995.

Ainsi dans le souci de l'adaptation de la présente législation à l'évolution du contexte national, régional et international, il a informé que son Département avait entamé de façon participative, la révision dudit code en 2014 en vue de mieux appréhender les différentes préoccupations des éleveurs afin de couvrir davantage les différents domaines d'activités.

Quant à sa deuxième communication relative au projet de Loi d'Orientation Agricole de la République de Guinée, le Ministre a rappelé que le secteur du

développement rural a été entrepris depuis 2017, l'actualisation des outils de Politique Nationale de Développement Agricole ainsi que du Cadre d'Orientation Agricole en vue d'une rénovation du secteur.

Pour améliorer l'environnement institutionnel, juridique et aussi créer les conditions favorables à la transformation économique de l'agriculture de notre pays comme décliné dans les documents de politique sectorielle et de projection vision 2040, il a indiqué qu'il a été jugé indispensable d'élaborer cette Loi d'Orientation afin d'opérationnaliser les grandes transformations envisagées dans le secteur.

Pour la toute première fois, à travers cette loi « le statut d'agriculteur » sera consacré, ceux-ci auront accès à certains services (crédits d'investissements, assurance agricole, partenariats plus ouverts et plus sécurisés).

## AU TITRE DES DECISIONS

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage :

Communication relative au projet de Loi portant Code Pastoral ;

Communication relative au projet de Loi d'Orientation Agricole de la République de Guinée.

Concernant le projet de loi portant Code Pastoral, unanimement, le Conseil a invité le Ministre à prendre

attache avec les Départements sectoriels concernés notamment : les Ministères de la Justice, de l'Administration du Territoire, des Affaires Etrangères, de la Santé et le Secrétariat Général du Gouvernement en vue d'un examen approfondi avant toute transmission au Conseil National de la Transition (CNT).

S'agissant du projet de Loi d'Orientation Agricole de la République de Guinée, le Conseil a instruit le Ministre d'intégrer les derniers commentaires reçus, y compris la prise en compte de la question d'assurance agricole, avant de le déposer au Secrétariat Général du Gouvernement pour la transmission au CNT.

## AU TITRE DES DIVERS

La Ministre du Plan et de la Coopération Internationale a informé le Conseil du lancement de l'Atelier de vulgarisation du Programme de Référence Intérimaire (PRI), de la tenue d'une conférence à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia sur les statistiques et l'opportunité d'intégrer l'ENSEA pour les jeunes étudiants guinéens et la transmission des lettres de demande de mise à disposition des accords de convention dans le cadre de la coopération.

**Le Conseil des Ministres**

Lisez le journal  
numérique sur le site

**Kéfinafasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.